



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 33331

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur son projet de réforme du régime des auto-entrepreneurs. Alors qu'un rapport sénatorial vient en effet de recommander de ne pas limiter le régime de l'auto-entrepreneur dans le temps et de ne pas instaurer de seuils intermédiaires et que deux rapports de l'IGAS et de l'IGF demandés par le Gouvernement avaient conclu dans le même sens, elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement sur ce dossier. Le problème de la concurrence déloyale ayant été abordée, aucun de ces rapports ne considère, en effet, comme opportune la remise en cause globale d'un régime qui a bénéficié à des centaines de milliers de Français dans tous les secteurs et pas uniquement dans le bâtiment où son encadrement serait en revanche souhaitable.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33331

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7641

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)